



Commune de B E R T R A N G E

**Aux commerçants, restaurateurs et cafetiers  
de la Commune de Bertrange**

**OBJET: Covid-19 : Subside forfaitaire pour les commerces**

---

Chers commerçants, restaurateurs et cafetiers,

Depuis mars, notre vie a été bouleversée par la pandémie liée au Covid-19, avec des conséquences énormes pour toute notre société. La crise n'est toujours pas terminée et l'arrivée de l'hiver constituera sans doute un défi majeur pour nous tous, à l'heure où des activités en plein air sont à privilégier.

Soucieux de l'attractivité de la commune de Bertrange, et étant conscient des difficultés encore à surmonter par tout le secteur du commerce, que ce soit le commerce de détail, les restaurants ou cafés, le conseil communal de la Commune de Bertrange vient d'adopter à l'unanimité en date du 23 octobre 2020 un règlement communal ayant pour objet l'octroi d'un subside forfaitaire unique de 1.000 euros pour soutenir d'avantage le commerce dans le contexte de la crise liée au Covid-19.

Le conseil communal tient dans ce contexte à remercier l'association commerciale de Bertrange pour son étroite collaboration dans le cadre des travaux préparatoires de l'aide communale visée.

Il faut noter que le subside est accordé à tout commerce qui dispose d'un local commercial physique, établi et exploité sur le territoire de la Commune de Bertrange. Afin de pouvoir bénéficier de l'aide, le commerce doit avoir été obligé d'arrêter ses activités en raison de l'interdiction de l'accueil du public imposée par le règlement grand-ducal du 18 mars 2020.

Le règlement communal ainsi que le formulaire de demande peuvent être consultés et téléchargés sous [www.bertrange.lu](http://www.bertrange.lu).

Nous vous invitons dès lors à nous soumettre votre demande jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard, soit par voie postale, soit par voie électronique à [subside.commerce@bertrange.lu](mailto:subside.commerce@bertrange.lu).

Restant à votre disposition pour toute question, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Bertrange, le 29 octobre 2020

Frank COLABIANCHI  
Bourgmestre

Georges FRANCK  
Secrétaire